



TRAITEMENT Multi-usages

UTILISATION

PRÊT A L'EMPLOI



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de la (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

0% NMP
NEP

CONDITIONNEMENT

5-25 L

SOLVANT

Eau

ACTION

FONGICIDE
INSECTICIDE

caractéristiques - destinations

- **Traitement curatif et préventif des bois extérieurs** (volets, portes, bardages, barrières, portails, auvents, avancées de toitures...) **et des bois intérieurs** en situation humide (poutres, charpentes, bois dans les caves, sous-sols, salles de bain...). Classe d'emploi 3.1 selon la norme EN335-1.
- Incolore, **ne tache pas le bois**.
- **Efficace contre vrillettes, lyctus, capricornes et termites... et contre les champignons de pourriture :**
 - TP8-Protection contre les insectes à larves xylophages et les termites.
 - TP8-Protection contre la pourriture cubique et fibreuse.
- **Compatible** avec tous types de finitions. **Améliore la durabilité** des finitions extérieures.
- **Non gras**

propriétés physico-chimiques

PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Composition	Cyperméthrine (CAS : 52315-07-8) : 0.17% (m/m) Propiconazole (CAS : 60207-90-1) : 0.13% (m/m) Tebuconazole (CAS : 107534-96-3) : 0.14% (m/m) ME-Micro-Emulsion
Viscosité	Liquide.

efficacité

Ce produit a été testé conformément au règlement produit BIOCIDE (UE) N° 528/2012 en vigueur. Il a passé les tests d'efficacité préventive selon les recommandations de la norme EN 599-1. Il a passé les tests d'efficacité curative selon les recommandations de la norme EN 14128.

mise en œuvre

PRÉPARER LE SUPPORT :

- **Si les bois sont attaqués : éliminer toutes les parties vermoulues, renforcer ou remplacer les éléments affaiblis.** Ôter toutes traces de finition par décapage, ponçage ou sablage puis dépoussiérer soigneusement.

TRAITER :

Produit prêt à l'emploi. Bien agiter avant emploi

Matériel d'application : pistolet, badigeonnage, pulvérisation.

Sur bois anciens :

Sur les bois de section < 5x10 cm, badigeonner en 3 couches ou pulvériser en surface sur toutes les faces du bois en insistant sur les parties "piquées".

Sur les bois de section > 5x10 cm, positionner des injecteurs tous les 30 cm en quinconce, injecter le produit puis appliquer par pulvérisation ou badigeonnage le produit sur toute la surface.

Si les bois anciens ne sont pas attaqués, procéder comme sur bois neufs.

Sur bois neufs ou sains :

Appliquer par badigeonnage ou pulvérisation en 2 couches sur bois sains, propres, dépoussiérés et finis d'usinage sans oublier les entailles et les recoupes.

Prévoir un léger égrenage s'il y a un léger relevage de fibres, puis reboucher les trous et fissures par l'application d'une pâte à bois. Les bois traités doivent être recouverts d'une finition.

Lors du traitement, insister fortement sur les zones d'assemblage des lames de bois (Z des volets) et sur les tranches des bois en bout.

Consommation :

En préventif, sur support sain : **5 m²/L** en 2 couches
En curatif, sur support attaqué : **3m²/L**, en 3 couches

Laisser sécher 24 Heures. Appliquer ensuite la finition de votre choix.

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau.

précautions particulières

Ne pas traiter les ruches.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Craint le gel.

Les conditions de stockage optimales du produit se situent entre 5° et 25° .

Bien reboucher le bidon après chaque utilisation.

précautions d'usage

Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable



LABEL EXCELL

Ce label atteste que le produit a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspects, pouvant perturber la qualité de l'environnement viticole.

Les analyses effectuées n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives.

Le produit considéré peut être utilisé en ambiance viticole moyennant le respect des conditions de mise en œuvre propre au produit et sans altérer la composition mesurée lors de l'analyse. Dans ces conditions, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité des produits entreposés dans les locaux considérés est assurée.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Consulter nos fiches de données de sécurité

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version